



ᑲᑎᓂᐁ ᑖᑏᑎᑖᑎᑖᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦ  
Kativik environmental quality commission  
Commission de la qualité de l'environnement Kativik

COMPTE RENDU

DE LA

268<sup>e</sup> RÉUNION

Le 27 janvier 2022

À distance

PROJET

## **Résumé de la réunion**

La 268<sup>e</sup> réunion s'est tenue par vidéoconférence le 27 janvier 2022.

Étaient présents :

M. Pierre Philie, président	M. Charlie Arngak
M. Daniel Berrouard	Mme Lisa Koperqualuk
Mme Cynthia Marchildon	
Mme Thérèse Spiegle	

Secrétaire exécutif : Florian Olivier



ᑲᑎᑲᑦ ᑕᑎᑎᑦᑲᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦ ᑕᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦ  
Kativik environmental quality commission  
Commission de la qualité de l'environnement Kativik

**PROJETS ET AUTRES AFFAIRES**

**ÉLÉMENTS DE DISCUSSIONS OU DÉCISIONS**

<b>Projet de remplacement de pontons sur la route d'accès à l'aéroport et installation d'AWOS à l'aéroport de Salluit (3215-07-005)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Après discussion et analyse, la Commission décide de demander des renseignements complémentaires</li></ul>
<b>Projet d'exploitation d'une butte rocheuse sur le site aéroportuaire dans le cadre d'un projet d'aménagement et d'entretien à l'aéroport de Kangiqsujuaq par le ministère des Transports du Québec (3215-07-013)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Après discussion et analyse, la Commission décide d'autoriser la modification du certificat d'autorisation, sous condition</li></ul>
<b>Projet d'ouvrage hydraulique à Salluit pour traverser le ruisseau Kuuguluk (3215-08-023)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Après discussion et analyse, la Commission décide de ne pas assujettir le projet à la procédure d'étude d'impact sur l'environnement et le milieu humain</li></ul>



ᑕᐱᑖᑖᑦ ᐃᑦᑎᑖᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦ ᐃᑦᑎᑖᑦᑦᑦᑦᑦᑦ  
Kativik environmental quality commission  
Commission de la qualité de l'environnement Kativik

## **1. Adoption de l'ordre de jour**

*L'ordre du jour est adopté tel que proposé, il se trouve à l'annexe A du présent document.*

## **2. Suivi de la correspondance**

*Le suivi de la correspondance se trouve à l'annexe B du présent document.*

## **3. Adoption du compte-rendu de la réunion 267**

*Le compte-rendu de la 267<sup>e</sup> réunion est adopté*

### **NOUVEAUX DOSSIERS**

## **4. Projet de remplacement de ponceaux sur la route d'accès à l'aéroport et installation d'AWOS à l'aéroport de Salluit (3215-07-005)**

### **4.1. Demande de modification de CA**

*Tâche : Pour discussion, décision*

Le projet se situe dans le village nordique de Salluit, sur des terres de catégorie 1. Le projet est divisé en deux volets qui concernent tous deux l'aéroport de Salluit. Dans le premier volet, le ministère des Transports du Québec (MTQ) souhaite effectuer la réfection de 11 ponceaux de la route d'accès de l'aéroport de Salluit. Le second volet du projet porte sur l'implantation d'un système AWOS (Automated Weather Observation System ou système automatique d'observation météo) à l'aéroport de Salluit.

La route d'accès à l'aéroport de Salluit est un chemin local qui possède une longueur de 2,7 km. Le remblai de la route varie entre 2 m et 5,6 m selon les endroits et la majorité de la route est asphaltée, à l'exception de certains secteurs où la surface de roulement est demeurée en gravier à la suite de travaux effectués en 2012-2013. Des glissières de sécurité à tubes sont présentes sur une grande partie de la route actuelle, et devront être réinstallées à la suite des travaux de remplacement des ponceaux. La plupart des ponceaux concernés ont été installés en 2012, trois datent de 1988 et pour deux l'année d'installation est inconnue.

Les AWOS sont des systèmes d'observation météorologique dotés d'une nouvelle technologie et permettent de remplacer les stations météorologiques actuelles qui nécessitent la présence d'un opérateur (HWOS). Ce sont des installations technologiques modernes qui permettront l'acquisition et la diffusion aux transporteurs des données météorologiques pertinentes et actualisées en tout temps, améliorant la fiabilité des données et par conséquent la sécurité des déplacements. Le système sera installé à proximité du système HWOS actuel. Cet équipement sera positionné sur une plate-forme d'environ 5x15 m.

Après examen des renseignements préliminaires, et discussion, la Commission souhaite

obtenir de plus amples informations afin de rendre son avis sur l'autorisation de la modification du CA et demande au promoteur de répondre à la question suivante :

Concernant la réfection des ponceaux (Section 5.2 de la demande), le promoteur mentionne qu'une étude de caractérisation écologique a été effectuée à l'été 2021 et qu'un cours d'eau était potentiellement visé par les présents travaux. Il fait aussi mention de la présence potentielle d'un habitat du poisson pour l'un des ponceaux visés par les travaux. Toutefois, aucune information n'est présentée concernant la caractérisation de cet habitat du poisson (qualité, fonctions pour les espèces présentes, etc.) et la nécessité d'assurer le libre passage du poisson dans ce ponceau.

**QC – 1.** La Commission demande au promoteur de déposer la caractérisation écologique en question, afin de permettre une analyse complète des impacts du présent projet.

Action : envoyer une lettre à l'Administrateur – questions et commentaires

**5. Projet d'exploitation d'une butte rocheuse sur le site aéroportuaire dans le cadre d'un projet d'aménagement et d'entretien à l'aéroport de Kangiqsujuaq par le ministère des Transports du Québec (3215-07-013)**

5.1. Demande de modification de CA

*Tâche : Pour discussion, décision*

Le projet se situe dans le village nordique de Kangiqsujuaq, sur des terres de catégorie I, à environ 800 mètres du village et en partie sur le site aéroportuaire. Il s'agit du rechargement en matériaux granulaires de l'aire de mouvement de la piste d'atterrissage, ainsi que l'installation de deux indicateurs visuels de pente d'approche de précision (PAPI) sur deux remblais de 11 m de longueur et d'une épaisseur de 2,4 m et 6 m. Enfin, des indicateurs de vents (IDV) doivent être remplacés et les chemins d'accès à ces équipements seront élargis afin de faciliter le déneigement.

À cet effet, une butte rocheuse, située en partie sur le site du bail aéroportuaire, sera exploitée en vue de fournir les matériaux granulaires nécessaires, mais également d'aménager un espace pour l'agrandissement futur des bâtiments et de l'aire de mouvement. Les matériaux fournis par le site seront aussi disponibles pour de futurs travaux d'entretien de l'aéroport et de la route d'accès.

Après examen des renseignements préliminaires, la Commission estime que les travaux seront réalisés dans un secteur déjà perturbé et les impacts seront mineurs, par conséquent elle décide d'autoriser la modification du certificat d'autorisation à la condition suivante :

**Condition** En cas d'observation de faucons pèlerins ou de leurs nids à proximité du site, la Commission demande au promoteur de mettre en place un programme de protection des nids, suivant les recommandations du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, et de déposer à l'administrateur provincial, pour information, le programme mis en place.

Action : envoyer une lettre à l'Administrateur – autorisation de modification du certificat d'autorisation

## AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

### 6. **Projet d'ouvrage hydraulique à Salluit pour traverser le ruisseau Kuuguluk (3215-08-023)**

#### 6.1. Demande d'attestation de non-assujettissement

*Tâche : Pour discussion, décision*

Le projet consiste à remplacer un ouvrage existant de ponceaux et concevoir un nouvel ouvrage hydraulique afin de traverser le ruisseau Kuuguluk. Le projet devrait permettre un accès sécuritaire en tout temps au cimetière du village, faciliter l'écoulement des eaux en période de crue et assurer le libre passage du poisson. La longueur prévue de la voie de l'ouvrage est de 30 mètres et l'emprise de la voirie est de 4,5 mètres. Il s'agit d'un passage à voie simple et la circulation se fera en alternance. La nouvelle structure sera construite au même emplacement que les anciens ponceaux sans empiètement supplémentaire dans le littoral. Les 5 ponceaux existants seront remplacés par un nouvel alignement de 6 ponceaux circulaires de 2 mètres de diamètre.

Compte tenu des informations présentées, la Commission estime qu'il n'apparaît pas opportun d'assujettir le projet à la procédure d'évaluation et d'examen sur l'environnement et le milieu social.

Action : envoyer une lettre à l'Administrateur – non-assujettissement

### 7. **Varia**

### 8. **Prochaine réunion**



ᑕᕐᑕᕐᑕᕐᑕᕐᑕᕐᑕᕐᑕᕐᑕᕐᑕᕐᑕᕐᑕᕐᑕ  
Kativik environmental quality commission  
Commission de la qualité de l'environnement Kativik

## ANNEXE A

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Suivi de la correspondance

*Le suivi de la correspondance se trouve à l'annexe A du présent document.*

3. Adoption du compte-rendu de la réunion 267

### NOUVEAUX DOSSIERS

4. **Projet de remplacement de ponceaux sur la route d'accès à l'aéroport et installation d'AWOS à l'aéroport de Salluit (3215-07-005)**
  - 4.1. Demande de modification de CA  
*Tâche : Pour discussion, décision*
5. **Projet d'exploitation d'une butte rocheuse sur le site aéroportuaire dans le cadre d'un projet d'aménagement et d'entretien à l'aéroport de Kangiqsujaq par le ministère des Transports du Québec (3215-07-013)**
  - 5.1. Demande de modification de CA  
*Tâche : Pour discussion, décision*

### AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

6. **Projet d'ouvrage hydraulique à Salluit pour traverser le ruisseau Kuuguluk (3215-08-023)**
  - 6.1. Demande d'attestation de non-assujettissement  
*Tâche : Pour discussion, décision*
7. **Varia**
8. **Prochaine réunion**

## **DOSSIERS EN COURS D'ANALYSE**

---

**Rapport de suivi environnemental et social 2019 - Projet minier Raglan – Projet de phase II et III par Glencore Canada Corporation (3215-14-019)**

**Rapport de suivi environnemental et social 2019 - Projet de minerai à enfournement direct, projet « 2a » (Goodwood) par Tata Steel Minerals Canada (3215-14-014)**

**Projet minier Raglan – Projet de phase II et III par Glencore Canada Corporation. Suivi des conditions 1 et 3 du certificat d'autorisation du 11 juillet 2017 (3215-14-019)**

**Projet minier Raglan – Projet de phase II et III par Glencore Canada Corporation. Suivi des conditions 4 et 8 du certificat d'autorisation du 11 juillet 2017 (3215-14-019)**

**Projet de centrale thermique de relève d'Inukjuak par Hydro-Québec (3215-10-012)**





## Annexe A

### Suivi de la correspondance du 22 nov. 2021 au 23 fév. 2022

PROJET	DE/À	DOCUMENT	DATE	COMMENTAIRES	ACTION
<b>Projet d'exploitation d'une butte rocheuse sur le site de l'aéroport de Kangiqsujuaq er remplacement d'éclairage par le MTQ</b>	MELCC à CQEK	renseignements préliminaires	reçu le 12 novembre 2021		
<b>Projet de remplacement de ponceaux sur la route d'accès et installation d'un AWOL à l'aéroport de Salluit</b>	MELCC à CQEK	renseignements préliminaires	reçu le 18 novembre 2021		
<b>Projet de centrale de relève sur le territoire du village nordique d'Inukjuak</b>	MELCC à CQEK	renseignements complémentaires	reçu le 25 novembre 2021		
<b>PNNi CRI - Demande de modification du CA global - ajout d'infrastructures au site Ivakkak</b>	MELCC à CQEK	renseignements complémentaires	reçu le 22 décembre 2021		
<b>Projet Nunavik Nickel par Canadian Royalties - Exploitation par voie souterraine du gisement Méquillon</b>	MELCC à CQEK	renseignements complémentaires	reçu le 22 décembre 2021		
<b>PNNi CRI - Demande de modification du CA global - résidus miniers au site Expo</b>	MELCC à promoteur	Autorisation de modification de CA	émis le 6 janvier 2022		
<b>Rapport de démantèlement, nettoyage et remise en état de sites de camps mobiles – Demande #10 par Club Chambeaux inc.</b>	MELCC à CQEK	Rapport de démantèlement	reçu le 7 janvier 2022		
<b>Rapport de démantèlement, nettoyage et remise en état de sites de camps mobiles – Demande #5 par Les Aventures Jack Hume inc. (3215-21-014)</b>	MELCC à CQEK	Rapport de démantèlement	reçu le 7 janvier 2022		
<b>Rapport de démantèlement, nettoyage et remise en état de sites de camps mobiles – Demande #9 par Les Aventures Jack Hume inc. (3215-21-014)</b>	MELCC à CQEK	Rapport de démantèlement	reçu le 7 janvier 2022		
<b>Projet d'ouverture d'une carrière à Inukjuak</b>	MELCC à promoteur	Attestation de non-assujettissement	Émis le 07 janvier 2022		

<b>Programme de suivi de la qualité de l'eau à la fosse Expo</b>	MELCC à CQEK	rapport de suivi	reçu le 11 janvier 2022		
<b>Travaux d'alimentation électrique du camp de la baie Déception et installation d'une fibre optique par Canadian Royalties Inc.</b>	MELCC à CQEK	renseignements complémentaires	reçu le 28 janvier 2022		